

Réf: Dossier N° 058804

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGEM SERVICES SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE SICOI, Lot 660, Ilot 80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGEM SERVICES SARL »

Objet : -Importation, ventes et location de véhicules
-Opération de gestion immobilière et activités connexes

-Import-export

-Divers prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE SICOI, Lot 660, Ilot 80

Dirigeant(s) : M AHOUMAN GNAGNE ERIC MARTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07564 du 01/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37375/GTCA/RC/2021 du 01/12/2021

